



Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC

Unitaire 11

Bimestriel N°96 Juin-Juillet 2011 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr



Déposé le 30/06/2011

Grève le 27 septembre*

Depuis 4 ans, le Ministère de l'Éducation nationale a supprimé plus de 52 000 postes. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux met l'École publique à genoux, ne lui permettant plus d'assurer ses missions de Service public. Ce dogme ne permet plus aux personnels d'exercer leur métier avec sérénité et professionnalisme.

Les personnels de l'Éducation, les parents et les jeunes se sont mobilisés régulièrement au cours de cette année pour dénoncer les 16 000 nouvelles suppressions de postes effectives à la prochaine rentrée scolaire alors même que plus de 60 000 élèves supplémentaires sont attendus.

Ces suppressions associées au manque d'ambition éducative dégradent encore plus les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Dans ce contexte, la campagne publicitaire sur les recrutements lancée par le Ministre de l'Éducation nationale sonne comme une provocation d'autant que la préparation du prochain budget prévoit de nouvelles suppressions d'emplois et n'affiche d'autre objectif pour le système éducatif que la recherche d'économies. Si le gouvernement cherche à tromper l'opinion en affirmant sans cesse, comme si cela pouvait convaincre, que l'on peut faire « plus avec moins », la France reste un des pays qui investit le moins dans son éducation et donc dans l'avenir.

En plus de la question fondamentale des postes, la politique éducative, l'avalanche de mesures inadaptées, incohérentes et précipitées maintiennent un système éducatif inégalitaire qui ne permet pas de lutter réellement contre l'échec scolaire.

La nécessité d'une toute autre politique éducative passe aussi par un budget plus volontaire. Pour cela, les organisations FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Éducation appellent les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole publique à se mettre en grève le 27 septembre prochain. Elles exigent l'arrêt des suppressions d'emplois, une autre logique pour le prochain budget et une transformation démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique, ambitieuse et émancipatrice.

Communiqué de presse FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Éducation.

* Motion du BDFD de la FSU 11 :

Le BDFD de la FSU 11, réuni le 08 juin 2011 a pris connaissance de la décision de l'Intersyndicale de l'Éducation d'une action fin septembre.

En désaccord avec cette décision, le BDFD de la FSU 11 renouvelle sa demande à la FSU nationale de prendre ses responsabilités et de lancer un appel fédéral à la grève dès la rentrée de septembre.

**La FSU de l'Aude vous souhaite de
Bonnes vacances...**

j'❤️
le service
public



Siège social :
FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
**Directeur de la
Publication**
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0715 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1- **Éditorial.**
- 2- **Élections professionnelles du 13 au 20 octobre 2011.**
- 3- **Une rentrée active et revendicative. CAEN : pour un plan d'urgence...**
- 4- **Emplois d'EVS, d'AE supprimés. Local FSU de Narbonne.**
- 5- **Pas d'accord au rabais pour les travailleurs sociaux.**
- 6- **Expression des tendances : U et A et Émancipation.**
- 7- **8- Notes de lecture : Travail, les raisons de la colère...**
- 8- **RESF : l'immigration a bon dos.**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Du 13 au 20 Octobre 2011
Vous élirez vos représentants du personnel.

CAP : Vous votez et faites voter pour votre syndicat et vous renforcez la FSU.

CT : Vous votez et faites voter FSU et vous donnez à votre syndicat les moyens de vous représenter.

C'est l'engagement de chaque syndicat* dans la **FSU** qui en fait la première fédération de la fonction publique d'état et de l'éducation nationale.

*SNES/SNUipp/SNEP/SNPI/SNUEP/SNUPDEN/UNATOS/SNASUB/SNICS/SNUAS FP

Avec plus de 46% des suffrages exprimés recueillis lors des élections professionnelles de 2008, les personnels ont placé la **FSU** loin devant l'UNSA (14,7%), le SGEN (8,9%), FO (6,7%), Sud Education (6,02%) et le SNALC (5,56%).

Ce n'est pas le moment de baisser la garde !

Vous élisez vos délégués aux commissions administratives paritaires

2 votes :

1- CAP Nationale

2- CAP Académique



**Un enjeu de taille :
le rapport de force syndicats/Ministère
des 4 prochaines années !**

Vous élisez vos représentants aux comités Techniques

2 votes :

1- CT Ministériel

2- CT Académique

Vos élus en CAP interviennent sur tout ce qui concerne **vos** **carrière** :

- Mouvement, mutations inter et intra, affectation à l'étranger,
- Promotions, accès au différents corps, accès à la hors classe,
- Demande de temps partiel, de disponibilités,
- Congés formation, stage de formation,
- Discipline...

Vos élus aux comités techniques interviennent sur tout ce qui concerne **l'organisation du service public d'éducation** :

- La gestion des moyens (carte scolaire, moyens de la formation),
- Les conditions de travail, d'hygiène de sécurité...



**Le service public,
on l'aime, on le défend**

Une rentrée active et revendicative !

En France comme en Europe, cette année laisse un goût amer aux salariés qui subissent de plein fouet la crise économique et sociale en en payant le plus lourd tribut ! Mais des mobilisations se développent porteuses d'espoir pour instaurer des sociétés plus justes, plus égalitaires, fondées sur un autre partage des richesses et un meilleur accès de tous au progrès social.

En France, l'addition est particulièrement sévère pour les agents de la Fonction publique : retraites, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, gel des salaires... Pourquoi ne pas tenir compte du jugement des Français qui estiment que l'État traite mal les fonctionnaires et ne donne pas suffisamment les moyens à la Fonction publique de bien fonctionner ? Pourquoi ne pas reconnaître que la Fonction publique, et les services publics, outre leur caractère irremplaçable pour satisfaire les besoins de la population, sont un atout majeur pour la relance économique ?

Dans ce contexte, la FSU estime nécessaire de rassembler et mobiliser les salariés pour faire valoir leurs revendications, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, afin d'imposer d'autres choix économiques et sociaux.

D'ores et déjà, dans le secteur de l'Éducation, une grève unitaire est organisée le 27 septembre prochain. La FSU appelle à sa réussite et à l'intégrer dans un grand mouvement pour l'École dès la rentrée : initiatives locales pour dénoncer conditions de travail et d'enseignement, débats avec les parents et actions communes, interventions auprès des élus, colloque de la FSU le 28 septembre pour porter ses propositions pour une autre école, capable d'assurer la réussite de tous. C'est bien à un plan d'actions diversifiées intégrant la grève unitaire du 27 septembre qu'appelle la FSU, afin d'obtenir un autre budget, le développement et la transformation démocratique du système éducatif autre que les réformes actuellement contestées (orientation, livret de compétence, lycées, formation des enseignants, LRU).

Les annonces du Président de la République sur le gel des fermetures de classes dans le premier degré pour 2012, avec maintien du nombre global de suppressions de postes, ne sont qu'un écran de fumée à des fins électoralistes. La logique reste la même, pour tous les niveaux d'enseignement et dévastatrice pour le système éducatif dans son ensemble. Le gouvernement doit maintenant renoncer au principe même du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Les usagers sont « Fiers du service public ! » C'est parce que les services publics et la Fonction publique sont une chance pour chacun, un investissement d'avenir pour tous, une richesse pour le pays que la FSU poursuit avec force et conviction les débats autour de ses propositions, ses actions pour les défendre et les améliorer et qu'elle les proposera à ses partenaires !

C'est parce que les questions d'emploi, de protection sociale et de pouvoir d'achat sont cruciales pour tous que la FSU propose à l'interprofessionnelle de se retrouver prochainement afin d'envisager les initiatives et actions communes possibles pour préparer la rentrée sociale avec l'ensemble des salariés, du public et du privé.

Communiqué FSU, le 22 Juin 2011

Pour un plan d'urgence à la rentrée 2011

Motion votée au CAEN du 20 juin 2010 (Conseil Académique de l'Éducation Nationale)

Les suppressions de postes qui se succèdent, notamment depuis 2007, ont rendu le Service Public d'Éducation exsangue. Cette situation est particulièrement lourde dans notre Région où les taux de scolarisation, notamment en 2^{nde} et au niveau bac, persistent dans leurs retards, malgré les efforts très importants consentis par le Conseil Régional et les Conseils Généraux en terme de construction. Ce sont en premier lieu les jeunes de notre Région qui font les frais de cette politique. Le CAEN se prononce pour un plan d'urgence, indispensable pour que la rentrée 2011 se déroule dans des conditions acceptables :

- Pour le 2nd degré, création de 396 postes,
- Pour le 1^{er} degré, création de 175 postes,
- Pour les personnels administratifs, les infirmières, les assistantes sociales, création de plusieurs dizaines de postes,
- Pour les Vies Scolaires, création de 250 emplois d'AED,
- Pour le Service Public d'Orientation, création de 10 postes de Conseiller d'Orientation Psychologues.

Ce plan d'urgence a été voté par le CAEN par 15 voix pour, 0 contre et 8 abstentions.

EVS*, AE* : RENOUELEMENT, FORMATION,...Y A URGENCE ! (*EVS : emploi de vie scolaire ; AE : assistant d'éducation)

LA FSU11 RÉUNIT LES PERSONNELS

Pour réduire artificiellement le chômage, le gouvernement développe des emplois précaires sous la forme de contrats aidés ou d'assistants d'éducation. Dans les écoles, des personnels se succèdent pour remplir des missions qui participent au bon fonctionnement du service public et qui répondent à des besoins reconnus, que ce soit l'aide administrative à la direction d'école ou l'accompagnement d'élèves porteurs de handicap. Les conditions d'emplois de ces personnels, la précarité dans laquelle ils sont maintenus sur des CDD à temps partiel, les salaires de misère qui leur sont proposés et la quasi absence de formation leur permettant de sortir de cette situation sont inacceptables !

En cette fin d'année, le renouvellement des personnels dont le contrat arrive à échéance ou le retour aux dispositions antérieures notamment en termes de durée hebdomadaire de 26 heures ne sont pas garantis sur le terrain. Le SNUipp, avec la FSU, s'est engagé avec ces personnels dans une double bataille : celle de la reconnaissance de leurs droits et des missions indispensables à la réussite des élèves. C'est pour cette raison que nous sommes sur tous les fronts, aussi bien dans les écoles afin de les accompagner dans leurs démarches et la défense de leurs droits qu'aux ministères pour faire bouger les lignes. C'est la conjugaison de ces actions qui a permis des **premières victoires aux prud'hommes sur le droit à la formation** ou le recrutement de plus de 8 000 personnes supplémentaires dans les écoles.

Autant de raisons pour que notre engagement à voir ces emplois devenir stables et pérennes ne faiblisse pas. Si le protocole sur les non-titulaires ne prend pas en compte les personnels précaires des écoles, le SNUipp-FSU continue ses actions pour que s'améliorent concrètement les droits en matière de formation, de rémunérations, de congés et de droits sociaux.

Pour toutes ces raisons et avant que n'arrive l'échéance du 31 août, la FSU11 a décidé d'organiser une réunion d'information syndicale à destination des EVS et des AE (sous contrat CAE ou CUI) employés dans les écoles, collèges et lycées de l'Aude, afin d'étudier avec eux les actions individuelles et collectives à entreprendre pour faire valoir leurs droits.

**A Carcassonne, le mercredi 29 juin à 14 h 30
Siège de la FSU (22 bis, boulevard de Varsovie).**

Une revue spéciale EVS et AE :

Le SNUipp-FSU publie un « Fenêtres sur Cours » spécial EVS et AE : téléchargez la revue en cliquant ci-après : http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/EVS_juin.pdf

12 ans,... c'est long, beaucoup trop long !



Voilà 12 ans que la FSU demande à bénéficier d'un local syndical à Narbonne au même titre que les autres organisations syndicales implantées sur la ville. Après maints courriers ou tentatives par téléphone en direction des élus, aucune suite favorable n'a été donnée à notre demande de rendez-vous. Trop souvent, nos courriers sont restés lettre morte.

Cependant, nos deux derniers envois (09/06/2010 et 20/01/11) ont semblé attirer l'attention de la gouvernance BASCOU (député-maire de Narbonne). Le 02/07/10, en réponse au premier, il avait été simplement écrit un constat d'impossibilité de nous satisfaire puisque la Bourse du Travail était entièrement occupée. Le 22/02/11, la mairie rappelait cette impossibilité et proposait d'organiser « une prochaine réunion avec les organisations syndicales afin d'échanger sur les possibilités d'une meilleure répartition des disponibilités de la ville de Narbonne ».

A partir de là, ça se gâte sérieusement ! Il n'est pas question pour la FSU de souscrire à un scénario qui ferait la part belle au vieil adage « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». Chaque organisation syndicale a les locaux qu'elle a légitimement obtenus. Nous demandons simplement la même légitimité et les mêmes droits que nos partenaires syndicaux. Nous avons, en vain, tenté à trois reprises de joindre l'Adjointe au Maire chargée du dossier pour redemander un rendez-vous. Notre seul interlocuteur doit être et sera la Mairie.

Les choses se sont précipitées il y a quelques jours. Avec nos camarades de Solidaires, dans une situation semblable à la nôtre, nous avons organisé une conférence de presse devant la mairie de Narbonne le jeudi 23 juin en présence d'une bonne trentaine de militants. Coïncidence ou non, la veille de notre conférence de presse (bizarre non ?...), la mairie s'adresse d'abord à Solidaires en lui annonçant la tenue d'une réunion le 28 juin avec tous les syndicats sur le motif: « Locaux pour les organisations syndicales ». Et le 24 juin, soit plus de 4 mois après son courrier du 22 février, la mairie nous répond enfin..., en nous proposant la même réunion avec tous les syndicats.

Solidaires et la FSU, nous venons d'adresser d'une part, un courrier à nos partenaires syndicaux pour leur exposer notre situation et notre analyse en précisant bien qu'il n'est nullement question pour nous de revendiquer des locaux qu'ils ont obtenu légitimement ; d'autre part, nous avons signifié par lettre à la Mairie notre refus de participer à une telle mascarade piégée (la réunion du 28) tout en renouvelant notre demande urgente de rendez-vous pour sortir de l'impasse et enfin pouvoir remplir notre mission syndicale auprès des adhérents de nos syndicats sur la zone du Grand Narbonne. A suivre donc...

Alain CAZANAVE

PAS D'ACCORD AU RABAIS POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX !

La FSU de l'Aude et la région Languedoc-Roussillon ont assuré une bonne présence à la manifestation nationale du 16 juin, 11 du Clias et 6 du Snuas, cela a été possible grâce à la participation de nos syndicats nationaux, du CFR et des SD.

Après trois temps forts de mobilisations, et notamment la journée de grève nationale et de manifestations du 16 juin, qui a rassemblé à Paris plus de 5000 travailleurs sociaux des trois fonctions publiques, et plus de 2000 en régions, les projets de décrets, transposables à l'ensemble de la fonction publique, qui maintiennent les travailleurs sociaux en catégorie B dans un Nouvel Espace Statutaire ont été retirés de l'ordre du jour de l'agenda du CSFPT (Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale).

Nous nous devons de maintenir la mobilisation, et d'accentuer la pression car elle a déjà permis d'ouvrir des discussions sur la reconnaissance du niveau de qualification, avec l'annonce en ce sens de la préparation d'un projet de décret pour l'automne 2011.

Pour le SNUCLIAS FSU, le CSFPT ne doit accepter aucun compromis en décalage avec les niveaux de qualification exigés pour l'obtention des Diplômes d'État après 3 années d'étude supérieure, et avec le degré de responsabilité des professionnels du secteur socio-éducatif.

La reconnaissance du niveau des Diplômes d'État doit s'accompagner en même temps d'une revalorisation statutaire et salariale significative par l'intégration en catégorie A (avec un Indice Majoré de 349 en début de carrière) de l'ensemble des travailleurs sociaux (AS, ES, EJE, CESF) des trois Fonctions publiques.

Les professionnels du secteur socio-éducatif doivent se voir enfin offrir de véritables perspectives de carrière avec des grilles indiciaires attractives et des possibilités d'évolution dans l'exercice de leurs métiers, car nous considérons comme inacceptable de commencer notre carrière avec un indice à peine supérieur au SMIC !

Les syndicats du SNUCLIAS FSU sont par ailleurs intervenus auprès de Députés et obtenu que des « questions écrites » pour l'ouverture de négociations soient posées au gouvernement, participant ainsi entre chaque temps forts de mobilisation à maintenir la pression. De même les Associations d'employeurs (AMF, ADF...) ont été interpellées pour les sensibiliser sur ces revendications qui concernent les agents de leurs collectivités locales.

Les bougés que nous avons obtenus grâce à un fort mouvement social, porté dans un cadre Intersyndical large et unitaire, avec le soutien des associations professionnelles, ne sont pas négligeables, sur la période. Pour autant d'autres étapes importantes sont encore nécessaires pour gagner.

L'intersyndicale nationale et les associations professionnelles se réuniront le 29 juin pour définir les modalités de la poursuite de ce mouvement social. La mobilisation ne doit pas déboucher sur un accord au rabais, ni être dévoyée par des négociations de couloir.

Des engagements qui ne sont pas respectés !!!!!

A peine 4 jours après la manifestation des personnels sociaux et éducatifs, où près de 5 000 assistantes sociales, éducatrices spécialisées, éducatrices de jeunes enfants, conseillères en économie sociale et familiale défilaient à Paris - et malgré les engagements de Roselyne Bachelot, Ministre de la Cohésion Sociale, de la DGCS, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, proposant, le 7 juin et le 16 juin, une validation des diplômes du travail social à hauteur de 180 ECTS, pour des diplômes qui y sont supérieurs, et sa reconnaissance au niveau II (par définition comprenant la licence, et le Master) au Répertoire National des Certifications Professionnelles - la Commission Professionnelle Consultative du Travail Social et de l'Intervention Sociale, réunie le lundi 20 juin, et contre le vote unanime de l'ensemble des organisations syndicales, a validé les diplômes du travail social (DEASS, DEES, DEEJE, DEESF, DEETS) au niveau III français (ex-DEUG, BTS) alors qu'un niveau 6 européen, soit 180 ECTS (équivalent à un niveau 2 en France), s'appliquerait.

Les engagements du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de la Cohésion Sociale étaient clairs. Ce changement de posture est l'expression d'un véritable mépris pour les professionnel(le)s sociaux et éducatifs et les organisations syndicales qui militent pour la reconnaissance des formations et qualifications des métiers du Travail Social.

Les considérations budgétaires ont dicté cette nouvelle provocation que signifie le refus de l'accès à la catégorie A pour ces professionnel(le)s par le Gouvernement.

L'intersyndicale s'insurge contre les procédés employés par les Ministères, exprime sa plus grande détermination et fermeté et continue d'exiger les revendications :

- Retrait définitif des projets de texte reformant la filière sociale et éducative, pour l'intégration en catégorie A type.
- Reconnaissance des diplômes et des qualifications au niveau II.

L'intersyndicale nationale et les associations professionnelles se réuniront le 29 juin pour examiner toutes les formes d'actions pour imposer les revendications plus que légitimes. Elle appelle d'ores et déjà l'ensemble des professionnel(le)s et futurs professionnel(le)s à renouveler et amplifier les mobilisations nécessaires à la hauteur de la provocation et des enjeux pour le travail social.

Unité et Action

Échéances de 2012 : intervenir dans le débat...

Quelques mois après un mouvement social d'une ampleur exceptionnelle, les dernières manifestations illustrent les difficultés de l'intersyndicale : unité chancelante, mobilisations en panne, absence de propositions communes. Mais rien n'est figé.

Les dernières mobilisations sont symboliques d'une situation qui date de la fin du mouvement sur les retraites : une intersyndicale réduite à cinq, FO jouant le grand écart, un pied dedans, un pied dehors. Désormais, ni FO, ni la CFE-CGC ni la CFTC ne participent plus aux intersyndicales. Mais il faut bien constater que l'intersyndicale à cinq n'a pas été en mesure de produire une plate forme commune capable de rassembler autour de propositions alternatives face à la crise et réactualisant celles de 2009.

C'est qu'en son sein, de fortes tensions se font jour et qu'apparaît la tentation de certains de réactiver les oppositions que le mouvement des retraites avait permis de dépasser, entre d'un côté un pôle présenté comme réformiste, de l'autre un pôle présenté comme radical. La CFDT, qui s'est refait une virginité revendicative avec le mouvement des retraites se sent pousser des ailes et cherche à isoler ceux qu'elle considère comme l'autre pôle. Le tout, en gardant à l'esprit une alternance politique en 2012 dont elle pense pouvoir bénéficier, suivie en cela par l'Unsa. C'est ainsi que dans les négociations avec le patronat sur les retraites complémentaires et sur l'indemnisation du chômage (nouvelles conventions UNEDIC), on trouve systématiquement la CFDT parmi les signataires et la CGT parmi les non signataires. Et l'on peut craindre que la non signature par la FSU de l'accord sur la précarité dans la FP ne renforce encore la volonté de certains d'accentuer cette tentative de bipolarisation et d'isolement des forces porteuses de revendications alternatives.

Cette division et ces tensions interviennent dans un paysage marqué par la grande difficulté à mobiliser. Non que les mobilisations n'existent pas, mais parce qu'il est difficile de les faire converger en mobilisations nationales ou interprofessionnelles. A cet égard, les hésitations des syndicats de la FP à réagir devant le blocage du point d'indice est significative. Tout se passe comme si les salariés, après l'échec du mouvement social sur les retraites, avaient perdu confiance dans la capacité des mobilisations collectives à faire bouger les politiques en œuvre et attendaient une éventuelle alternance en 2012.

Il n'en reste pas moins que cette intersyndicale, même réduite, même traversée de tensions, continue d'exister. En témoigne le texte dénonçant « la préférence nationale », l'appel à la journée de mobilisation du 28 avril pour « la reconnaissance et la réparation de la pénibilité au travail » ou le 1er mai. Même si les mobilisations n'ont pas été à la hauteur, le fait que des syndicats aussi divers continuent de travailler ensemble est positif.

Reste à savoir comment ceux-ci peuvent se faire entendre face à des pouvoirs politiques plus enclins à répondre aux injonctions des marchés financiers et des agences de notation qu'aux revendications des salariés, comme on le voit partout en Europe et notamment en Grèce, en Espagne ou au Portugal... Face aux échéances électorales qui se profilent et au besoin de nouvelles politiques à mener face à la crise du capitalisme, la FSU ne peut rester à l'écart du débat... Battre la droite et son extrême est une chose, redonner espoir aux salariés en les persuadant qu'une autre politique est possible en est une autre...

Gilbert SARTORE

Émancipation

« COMPETENCES » : de quoi êtes-vous le nom ?

Il y a un certain temps déjà que le vol noir des compétences plane au-dessus de nos têtes ... Ceux qui les ont prises pour une mode pédagogique comme on en a tant connue risquent de s'être lourdement trompés. Depuis la loi d'orientation de 2005 sur le « socle commun de connaissances et de compétences », les apprentissages sont redéfinis en termes de compétences et le « livret personnel de compétences » devient cette année opérationnel pour le brevet des collèges. Les salles des profs savent enfin à quoi s'en tenir...

Dans un contexte régressif de suppression des postes, de casse du service public et des statuts, les usages, ancrés de longue date, de la note chiffrée, du classement et d'une certaine pratique de la compétition à l'école, sont bouleversés. Il ne s'agit pas d'idéaliser ces usages, mais ce qui se met en place n'a rien à voir avec la liberté pédagogique d'enseignantEs qui décident de construire des grilles de lecture formulées en termes d'objectifs ou de compétences pour une meilleure analyse de leur pratique de classe. L'enjeu des contre-réformes actuelles n'est pas le renouvellement des pratiques pédagogiques, mais l'objectif est tout autre : il s'agit bien de soumettre le système éducatif aux exigences actuelles du marché du travail, de casser le système de qualifications et droits collectifs protégeant les salariéEs, de développer de nouveaux marchés, comme celui de la « formation tout au long de la vie » et d'organiser un fichage généralisé de la population.

L'évaluation des compétences est un outil de gestion inspiré du monde industriel, devenu le maître mot des DRH et des agences de recrutement ; elles sont aussi un outil contre les acquis collectifs. L'objectif même de l'éducation est en train de changer ; il ne s'agit ni de transmettre des connaissances, ni de socialiser, ni d'épanouir, mais de s'adapter aux exigences économiques en faisant acquérir aux individus les compétences qui les rendent « employables » sur un marché en évolution permanente. Ce sera une modification fondamentale du contenu (et de la valeur) des diplômes.

Reste la question de la « résistance » à cette offensive. Elle est très vive par endroits, elle se cherche encore ailleurs, mais de toute façon elle ne pourra se faire sans se situer dans la perspective d'un combat pour le droit à l'instruction pour tous, pour la gratuité de l'enseignement et la défense de la valeur nationale des diplômes.

**Pierre BERGES,
Marie-Line NOVELLO**

Travail, les raisons de la colère.

Par Vincent DE GAULEJAC (éditions du Seuil)

L'auteur est chercheur en sociologie clinique : « *La perspective clinique consiste à aller au plus près des acteurs pour comprendre comment ils vivent les phénomènes (dans leur corps, dans leur psyché) et ce qu'ils peuvent en dire. Le clinicien cherche à partager ce vécu... à le comprendre avant de l'expliquer.* » Son dernier ouvrage nous fait partager ses analyses sur l'évolution du travail à l'ère du capitalisme néolibéral.

Alors que de nouveaux outils sont susceptibles d'alléger la charge physique au travail, comment se fait-il que celui-ci soit de plus en plus durement vécu ? Vincent de GAULEJAC montre comment la subjectivité est à la fois facteur d'engagement dans le travail et de déception par rapport aux attentes.

Dans la première partie l'auteur dresse « les premiers constats du mal être au travail ».

Avec Marx, il rappelle que le travail est à la fois émancipation et aliénation.

Avoir un travail, aujourd'hui n'est plus un état stable. Cela impose une adaptation permanente. En même temps le travail perd de son sens.

Avec Christophe DEJOURS, il souligne les distorsions entre le travail réel et le travail prescrit par le management. Il dénonce le « *divorce entre gestion, management et culture de métier* ». Il cite BOURDIEU pour qui « *les discours sur la souffrance occultent les contradictions du capital et les rapports de domination* », évitant ainsi d'en mettre en évidence les causes. Le terme de « *risques psychosociaux* » ne contribue guère à clarifier le débat.

Des entreprises ont défrayé la chronique. Elle font l'objet d'une étude particulière.

France Télécom a vu ses effectifs passer de 161 700 en 1996 à 103 000 en 2003. Il est rappelé

que son PDG Denis LOMBARD a osé avancer l'expression « *épidémie de suicides* ». Selon les Inrockuptibles, il aurait déclaré devant ses cadres : « *ça va être le bon, la brute et le truand* » puis lors d'un stage de management « *l'entreprise est en guerre, dans toute guerre, il y a des morts.* » Il ne croyait pas si bien dire. Chargé d'auditer un expert du groupe Technologia devait déclarer « *c'est terrible, ils sont dans le déni total* ».

Ce n'est qu'à l'issue d'un procès exemplaire faisant suite au dépôt de plainte d'une épouse que Renault a vu sa responsabilité établie suite au suicide d'un de ses cadres.

Chez IBM, un médecin conseil fut prié de ne pas intervenir sur les orientations stratégiques de l'entreprise.

L'auteur nous confie qu'invité par le CE de PSA, il y fut interdit d'entrée.

Pour Vincent DE GAULEJAC, « ***l'obsession de la rentabilité financière contribue à légitimer un système d'instrumentalisation et d'assujettissement particulièrement violent.*** »

La deuxième partie est intitulée « malaise dans les institutions publiques ».

La RGPP véritable, machine de guerre bureaucratique, consiste à importer la révolution managériale dans la fonction publique. Inspirée par les institutions internationales (FMI, BM, OMC, BCE), elle exige une diminution drastique des dépenses publiques.

L'utilisateur devient client, la culture du résultat se substitue à celle des moyens, l'évaluation performative qui exige toujours plus, remplace le contrôle de légalité et exacerbe la concurrence interne et externe. « *L'avancement au mérite contribue à détruire les solidarités au profit d'une lutte des places larvée* ». Les résistances sont interprétées comme refus du change-

ment. Le mal-être au travail se généralise.

A l'université, l'obsession évaluatrice et productiviste se traduit par le fait que les chercheurs sont notés au nombre de leurs publications plutôt que sur la manière dont les missions sont assurées. L'instauration de pôles d'excellence prime sur la volonté de qualité partout.

La politique du chiffre est le lot bien connu de la police.

A Pôle Emploi, selon les salariés, « *la mission est dévoyée par la gestion par les chiffres... Il est difficile de trouver de l'humain* ».

Dans les services hospitaliers, le besoin de satisfaire à un système complexe d'attribution de points, peut entraîner les soignants à en faire leur préoccupation première, au détriment de l'intérêt des patients. Pour le préserver, ils mettent en œuvre des stratégies de contournement.

La troisième partie, la plus importante, nous éclaire sur « les sources du mal-être ».

Dans tous les cas, l'organisation managériale et productiviste, prend le pas sur les valeurs et l'intérêt général pour lesquelles les institutions ont été créées. L'obsession évaluatrice (*la tyrannie des nombres*) et une stratégie de démolition délibérée justifient la succession des réformes. « *La question n'est plus de savoir si le changement est judicieux mais comment faire pour éliminer ceux qui lui font obstacle* ».

L'amélioration de la productivité quelle qu'en soient les conséquences humaines et sociales est à la source du mal-être, ce qui entraîne désenchantement et désespérance.

Le système met en œuvre « *une logique de destruction (de l'emploi, de la nature) coproduite par ceux-là même qui en sont les premières victimes. Il ne s'agit plus de construire un monde meilleur* »

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

leur, mais de survivre dans un monde compétitif... L'action sert à ne plus penser, à refouler cette course sans fin qui ne mène nulle part... Les uns s'investissent corps et âme dans le travail jusqu'au sacrifice de leur vie personnelle et de leur vie familiale, les autres craquent parce qu'ils n'arrivent pas à suivre».

Les injonctions paradoxales se multiplient : par exemple, on exalte l'autonomie alors que les prescriptions se font de plus en plus nombreuses et pressantes.

Parce que « le destin des personnes est de répondre au besoin de l'économie (...), l'école va devenir un enjeu majeur pour inculquer aux enfants les postulats de la révolution managériale et faciliter dès le plus jeune âge l'assimilation de son langage ». On dirait du LAVAL...

Dans ces bouleversements les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) jouent un rôle majeur comme instruments de contrôle et de mise au pas, d'injonction et d'accélération

des techniques et des réformes. En particulier, elles contribuent à ce que : « Les contrôles de gestion imposent leurs normes au détriment des finalités professionnelles et des valeurs qui les fondaient ».

Dans le capitalisme industriel, l'entreprise était le siège d'affrontements sociaux sur les salaires et les conditions de travail. Aujourd'hui, « les conflits du travail se déplacent sur les registres relationnels, comportementalistes et psychosomatiques ».

Souvent pris dans des logiques de concurrence et de promesses de toute puissance, qui leur font oublier la réalité de leurs limites, les salariés finissent par faire leurs objectifs insatiables de l'entreprise. « La prescription de l'idéal installe un univers d'exigences dans lequel le salarié est toujours coupable de n'en faire jamais assez, de n'être jamais à la hauteur de ce qu'on attend de lui... Imposer un idéal comme objectif est une technique de pouvoir qui individualise les tensions, dénie les limites et multiplie les injonctions paradoxales ».

En conclusion :

Pour rétablir la confiance : ne pas tricher, sur la question des moyens, les conditions de rémunérations, réduire les écarts de rémunération..., réintroduire de la démocratie redonner du pouvoir aux salariés, rééquilibrer le rapport capital-travail. L'élite politique, majoritairement gagnée à l'idéologie managériale, n'en prend pas le chemin.

Mais Vincent DE GALEJAC dessine aussi d'autres voies : « être sujet, c'est résister à ce qui ne fait sens pour soi, c'est exister sans se plier à des injonctions, à des formations et à des mutations qui sont imposées sans que l'agent y voit une raison logique ». Pas si facile en restant chacun dans son coin, mais en s'unissant ...

Pour lui, « la souffrance au travail ne demande qu'à alimenter le feu de la révolte contre un système globalitaire ».

Si seulement...

Guy AYATS

Échec scolaire : l'immigration a bon dos ...



Stigmatiser les immigrés, qu'ils soient en situation irrégulière ou non, est devenue une méthode de gouvernement.

En bon apôtre du sarkozysme, Claude GUEANT a déclaré : «... les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés ». Bonne élève, la rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours s'est efforcée d'apporter sa caution : « Si on enlève des statistiques les enfants issus de l'immigration, nos résultats ne sont pas si mauvais ni si différents de ceux des pays européens. Nous avons beaucoup d'enfants de l'immigration et devons reconnaître notre difficulté à les intégrer. Commençons par combattre l'illettrisme de leurs parents ».

Une fois de plus ces personnages n'hésitent pas, devant caméras et micros, à affirmer avec aplomb des contrevérités, pour justifier les mesures du gouvernement, que ce soit dans le domaine de l'immigration ou de l'éducation. Ne laissons pas passer ces mensonges !

Pourtant des études sociologiques sur la réussite et l'échec scolaires montrent que ce qui compte, dans les résultats, c'est la catégorie socioprofessionnelle des parents et non l'origine géographique des familles. Ils oublient aussi que la proportion d'étrangers dans la plupart des pays d'Europe occidentale, Allemagne, Royaume-Uni, pays du Bénélux ont des taux de population étrangère comparables, voire supérieurs, à ceux de la France.

Il est bon de rappeler aussi à cette rectrice que l'inscription dans un établissement scolaire d'un élève étranger, quel que soit son âge, ne peut être subordonné à la présentation d'un titre de séjour, et que les candidat-e-s à un examen ne disposant pas d'une pièce d'identité, peuvent utiliser « un certificat de scolarité très récent, avec une photographie, certifiée par le chef d'établissement ».

Le Réseau Éducation Sans Frontières de l'Aude est scandalisé par ces propos xénophobes ; il reste vigilant et continue à apporter son soutien aux enfants et jeunes sans papiers qui, malgré les difficultés qu'ils traversent et la précarité dans laquelle ils vivent, ont à cœur de réussir dans nos établissements. Ils sont sous notre protection et nous ne voulons pas de chaise vide à la rentrée !

Rassemblement de juillet : mercredi 6, à 18 h place Carnot à Carcassonne, suivi d'un pique nique au bord d'Aude.